

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Pouvoir adjudicateur

Groupement d'Intérêt public Dispositif Académique d'Insertion de Formation et d'Ingénierie
« GIP DAIFI » de l'Académie de Guadeloupe

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)

Le Directeur du GIP DAIFI

Objet de la consultation

Formation des enseignants de Saint-Martin en FLE

Sommaire

I.	Objet et durée du marché	3
1.1)	Lieu d'exécution	3
1.2)	Durée du marché –Reconduction-Délais d'exécution.....	3
II.	Organisation de la consultation	3
2.1)	Procédure de passation.....	3
2.2)	Liste des documents transmis à chaque prestataire consulté.....	3
2.3)	Modifications de détail au dossier de consultation	3
2.4)	Délai de validité des offres.....	3
III.	Retrait du dossier de consultation	3
IV.	Présentation des candidatures et des offres	4
V.	Jument des offres et attribution du marché	4
VI.	Conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres	5
VII.	Renseignements complémentaires	5

I. Objet et durée du marché

Le présent marché vise à solliciter un organisme de formation à distance pouvant délivrer une certification FLE (Français langue étrangère) à des enseignants de Saint-Martin.

1.1) Lieu d'exécution Saint-Martin

1.2) Durée du marché –Reconduction-Délais d'exécution
Le présent marché est conclu pour une période de 16 mois (Septembre 2016 à Décembre 2017)
Ce marché pourra être renouvelé une fois sous reconduction tacite par le pouvoir adjudicateur.
Dans le cas où le marché n'est pas reconduit, le pouvoir adjudicateur le dénonce par courrier deux mois avant sa date d'échéance.

II. Organisation de la consultation

2.1) Procédure de passation
Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

2.2) Liste des documents transmis à chaque prestataire consulté

Le dossier de consultation comprend :

- Le présent cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le règlement de la consultation (RC)
- La lettre de candidature (imprimé DC1)
- La déclaration du candidat (imprimé DC2)
- L'acte de d'engagement (AE)

2.3) Modifications de détail au dossier de consultation

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.4) Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

III. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable au adresse suivante : www.daifi971.org rubrique Actualité et sur le site www.aji-france.com. Il peut être retiré au GIP DAIFI de l'Académie de Guadeloupe situé Angle des rues de l'Industrie et Fulton – ZI Jarry 97122 Baie-Mahault aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h et 14h à 17h

Mercredi et vendredi : 8h00 à 12h30

IV. Présentation des candidatures et des offres

Dossier de candidature comprendra:

- La lettre de candidature (imprimé DC1)
- La déclaration du candidat aux marchés de l'Etat dûment complétée et signée, ainsi que les pièces qui y sont demandées en fonction du candidat (imprimé DC2)
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager
- Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce le cas échéant (KBIS ou équivalent)
- Attestation fiscales et sociales - URSSAF, impôts
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Dernière liasse fiscale complète de l'année écoulée
- Chiffre d'affaire des trois dernières années
- Rapport / Compte-rendu d'activité
- Agrément de l'organisme de formation

Dossier d'offre comprendra :

- L'acte d'engagement complété, daté et signé
- Un relevé d'identité bancaire
- Proposition tarifaire
- Présentation de la société et des moyens dont-elle dispose pour assurer la prestation

Chaque candidat peut également produire toute pièce qu'il estime de nature à appuyer son offre.

Les documents devront être entièrement rédigés en langue française.

Les offres seront exprimées en euros.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Seul l'acte de d'engagement sera daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) du /des candidats(s).

V. Jument des offres et attribution du marché

« GIP DAIFI » appréciera les offres en fonction des critères de sélection ci-dessous énoncés par ordre d'importance décroissant et selon les coefficients de pondération suivants :

Prix des prestations : 60 %

Valeur technique : 40 %

Des précisions pourront être demandées par écrits aux candidats :

- soit lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée ou sa teneur complétée
- soit lorsque l'offre paraît anormalement basse,
- ou encore lorsqu'il y a discordance entre le montant de l'offre et les éléments ayant contribué à la détermination de ce montant.

VI. Conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres

Les offres doivent être adressées :

- Soit par courriel en précisant en objet : **marché 2016-04 Formation des enseignants de Saint-Martin en FLE** à poledigestionfse.gipdaifi@orange.fr

- Soit par courrier recommandé à l'adresse suivante:

GIP DAIFI
BP 2318
97198 Jarry cedex

Ou déposées au GIP DAIFI de l'Académie de Guadeloupe situé : Angle des rues de l'Industrie et Fulton – ZI Jarry 97122 Baie-Mahault.

L'enveloppe extérieure ou l'objet du mail envoyé portera la mention suivante :

« OFFRE POUR LE MARCHE DE SERVICES/ FORMATION DES ENSEIGNANTS DE SAINT-MARTIN EN FLE - NE PAS OUVRIR- ».

Elles doivent parvenir par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception. Les offres sont acheminées sous la seule responsabilité des candidats.

La date limite de réception des offres est fixée au : 26 Mai 2016 à 12h soit 28 jours après la date de publication

Les offres reçues après ce délai ne seront pas examinées.

VII. Renseignements complémentaires

Cellule Européenne

Tél : 0590 89 58 92

Adresse mail : chantal.catho@ac-guadeloupe.fr